dans la légalité, nous travaillerons à la réalisation de nos promesses.

Les œuvres sociales nous sont chères, les ouvriers sont assurés que tous nos efforts leur sont acquis.

Fermement résolus à assurer le bien-être de notre population, rien ne sera négligé de notre part pour la grandeur et la prospérité de Wasquehal.

Merci aux vaillants républicains qui ont assuré notre victoire et vive Wasquehal!

Vos élus : Henri Détailleur, Daniel Leveugle, Emile Lemaître, Victor Bernard, René Delbart, Noël Dubus, Achille Beudaert, Albert Mongiguy, Jules Duferest, Henri Desrumeaux, Albert Cochetaux, Henri Leclercq, Jules Boute, Maurice Caillier, Victor Damarez, Lucien Deuwille, Charles Dewaele, Maurice Dumont, Oscar Fleurquin, Jules Liagre, Moïse Lauwarier, Paul Marquilly et Julien Picavet.

A HEM

LES REMERCIEMENTS DES REPUBLICAINS DEMOCRATES

Les Républicains démocrates adressent les remerciements suivants:

Les républicains démocrates remercient les 542 électeurs qui leur ont accordé leurs suffrages. Il eut suffi d'un déplacement de moins de 40 voix pour assurer la victoire. Nous pouvons être fiers de ce résultat.

Le bloc socialiste et communiste a triomphé. Aux républicains, nous disons : Travaillons, organisons-nous pour la démocratie, pour la République, dans l'ordre.

A MOUVAUX

LES REMERCIEMENTS DES CANDIDATS REPUBLICAINS

Les candidats républicains de Mouvaux, plus dimanche, adressent à leurs électeurs les remerciements suivants:

Chers concitoyens,

Merci de tout cœur à ceux qui, avec leur dévouement, nous ont apporté leurs suffrages.

Nous vous avons promis de travailler dans l'ordre, la paix et la justice. Tous nos efforts tendront à remplir notre mandat au mieux des intérêts que vous nous avez confiés.

Comptez sur notre dévouement et notre entière gratitude.

Vos élus.

A BONDUES

LES REMERCIEMENTS DE L'UNION REPUBLICAINE

Les candidats de l'Union Républicaine de Bondues adressent aux électeurs les remerciements suivants:

Chers concitoyens,

La lutte est terminée: nous remercions de tout cœur tous ceux qui, avec leur dévouement, nous ont apporté leurs suffrages.

Nous vous avons promis de faire de la bonne administration dans l'union et la concorde.

Nous ne voulons plus connaître d'adversaires. La Mairie doit être et sera la maison commune : nous y recevrons tous nos administrés avec la même bonne grâce et le même désir de leur être utile.

Les conseillers : Léon Desbonnets, Casimir Destombe, Victor Blanquart, Henri Crépel, J.-B. Crépel, Paul Desbonnets, Cyrille Descamps, Albert Desurmon, Joseph d'Hespel, Louis Dussoortier, Paul Dutholt, Carlos Florin, Achille Guilbert, Jules Hespel, Emile Honoré, Emile Lagache, Montagne Louis, Henry Playoust, Eugène Samain, Amand Six, Gustave Surmont.

A HALLUIN

Le désarroi des communistes

Les résultats du scrutin de dimanche a jeté le désarroi dans le clan des communistes halluinois. Eux qui étaient assurés d'un triomphe facile doivent aujourd'hui en rabattre; lamentablement, ils sont mis en ballottage et contraints de mendier les suffrages de ceux qui, il y a quelques jours, n'étaient pour eux que des traîtres, des vendus, des menteurs, des agents de l'odieux patronat.

Voici, en effet, la lettre pour le moins originale, que les communistes viennent d'adresser à la section socialiste:

Citoyen secrétaire de la Section socialiste d'Halluin,

La victoire au deuxième tour sur la réaction est certaine, mais nous la voulons écrasante. Il faut qu'à tout jamais le Bloc national soit vaincu à Halluin.

La concentration des forces ouvrières est indispensable. Nous devons prouver que le parti socialiste auquel vous appartenez faisait une politique néfaste à la classe ouvrière et montrer que vos chefs avaient voté l'impôt sur les salaires, les crédits de la guerre, les fonds secrets et n'avaient rien fait pour combattre la réaction qui relève la tête et nous menace du fascisme assassin (sic). Néanmoins, pour barrer la route au fascisme, nous vous proposons le front unique et nous vous offrons trois candidats pour mener ensemble au Conseil municipal le bon combat.

Nous sommes persuadés que vous accepterez avec joie (!) notre proposition.

Dans l'attente d'une réponse que nous voudrions pour demain soir, veuillez agréer nos salutations communistes.

Le Comité du groupe de travail.

Et voilà! Ils affirment que le parti socialiste fait une politique néfaste à la classe ouvrière, mais consentiraient quand même à accepter la collaboration de ses représentants, pour la défense des intérêts de cette même classe ouvrière. Comprenne qui pourra.

Ou plutôt, l'on comprend très bien. Les communistes, pour conserver leur gâteau, sont prêts à tout, même à laisser quelques miettes de ce gâteau à ceux qui consentiraient à leur servir de tremplin. Ou n'est pas plus généreux.

Mais les socialistes seront-ils si joyeux, de la proposition communiste. Nous en doutons fort. Et puis accepteront-ils le ton de ce factum que pour notre part, nous trouvons teinté d'un peu d'insolence?

Quoi qu'il advienne, nous sommes tranquilles. Les électeurs halluinois, qui déjà dimanche ont montré le dégoût que leur inspire la dictature communiste, feront l'effort nécessaire pour débarrasser leur ville des apôtres de la haine et de la violence.

Et en plus grand nombre, ils voteront le 10 mai pour les candidats de la liste d'Union Républicaine, qui eux, sauront travailler au réel bien-être des travailleurs, dans l'ordre, la concorde et la paix.

A PARIS

L'attitude des communistes

Voici les décisions prises pour la région parisienne par le Parti communiste:

ATTITUDE VIS-A-VIS DES ELECTEURS

1° Quand nous arrivons après le Cartel des gauches, nous retirons notre candidat ou notre liste.

Nous menons la campagne de ballottage contre le Bloc national en dénonçant aussi les illusions du Cartel.

Nous disons aux ouvriers :

« Vous voulez faire l'expérience du Cartel. Faites. Le Cartel trahira vos intérêts. Le P.C. demeure pour vous grouper lorsque vous serez désillusionnés. »

2° Quand nous arrivons avant le Cartel, nous maintenons notre candidat;

3° En aucun cas, il n'y aura liste commune du Cartel et des communistes;

4° Quand nous serons en présence d'une liste purement socialiste, nous proposerons, que nous soyons avant ou après les socialistes, une liste commune proportionnellement aux résultats du premier tour.

Si les socialistes refusent, lorsque nous sommes en avant par rapport aux socialistes, nous maintenons notre liste.

Si, au contraire, nous sommes en arrière, nous retirons notre candidat.

Mais, dans tous les cas, nous participons à la campagne en dénonçant les illusions socialistes et en rappelant que le Parti groupera les désillusionnés pour la lutte contre le capitalisme.

5° Tous les cas non prévus, toutes les situations exceptionnelles, seront examinés et résolus en accord avec les rayons intéressés, le bureau de la région parisienne et le bureau politique.

Et le Comité central du Parti communiste déclare dans l'« Humanité » :

« Cet dans cet esprit que le Parti, se refusant à entrer dans le Cartel des gauches et à faire liste commune avec lui **approuve pleinement les décisions de la région parisienne et décide de les généraliser à toute la France.**

Les candidats à Paris de la « Ligue républicaine nationale »

Paris, 6 mai. — La Ligue républicaine nationale vient d'arrêter la liste de ses candidats pour le scrutin de ballottage du 10 mai, à Paris. Ils sont au nombre de 52.

D'une manière générale, c'est le candidat républicain qui a obtenu le plus grand nombre de voix, qui a été désigné comme candidat de la Ligue républicaine nationale. La Ligue engage ses adhérents et ses amis à voter en masse pour ces candidats.

Une discipline sévère, dit-elle, est indispensable. Il faut faire abstraction de toute préférence personnelle et assurer leur triomphe. Pas d'abstentions!

DANS LES AUTRES DEPARTEMENTS

A BORDEAUX, LES CARTELLISTES ET COMMUNISTES RESTERONT SEULS EN PRESENCE POUR LE BALLOTTAGE

Bordeaux, 6 mai. — A la suite des élections municipales de dimanche dernier qui ont donné la majorité à la liste du Cartel des gauches, la municipalité sortante, dans une lettre adressée aux électeurs bordelais, annonce qu'elle ne se représentera pas au scrutin du 10 mai pour les 8 sièges en ballottage. Les deux listes du Cartel des gauches et du Bloc ouvrier et paysan resteront donc seules en présence, à l'heure actuelle.

90 ELECTEURS, 58 CANDIDATS A SAVIGNIES, PRES DE BEAUVAIS

Le record du nombre de candidatures, par rapport au nombre d'électeurs, appartient, vraisemblablement, à la petite commune de Savignies, près de Beauvais. Il n'y a là que 90 électeurs qui avaient à répartir leurs suffrages, au scrutin du 3 mai, sur 58 candidats. Le dépouillement a été des plus laborieux. Il a fallu mettre une rallonge au procès-verbal portant recensement des votes.

La commune compte néanmoins cinq élus. Il y a cinq ballottages. On espère que dimanche prochain les désistements réduiront le nombre de ces multiples candidatures.

LES INCIDENTS SANGLANTS CONTINUENT A ORAN

Les incidents consécutifs aux résultats des élections municipales se sont continués la nuit dernière et aujourd'hui. Pendant la nuit, une bagarre entre indigènes et israélites a été vite réprimée par la gendarmerie à cheval. Au cours de la journée des femmes ont parcouru la ville, suivies d'une foule de manifestants.

Des bagarres se sont produites et des coups de revolver ont été tirés. Il y a quelques blessés, dont une femme assez gravement atteinte. Des mesures d'ordre des plus sévères ont été prises. Des troupes stationnent sur tous les points de la ville.

A AMIENS

La Proportionnelle est refusée

La liste Républicain des Intérêts municipaux d'Amiens avait proposé la Proportionnelle aux autres partis pour les élections municipales. Ceux-ci ont refusé la proposition.

Le prélèvement sur le capital

Les socialistes répètent que leur projet de prélèvement sur le capital comporterait de nombreux dégrèvements.

Nous répétons que les projets pour période électorale peuvent dire tout ce qu'ils veulent. Mais le projet que M. Blum, chef du Parti socialiste parlementaire soumettait à M. Herriot le 25 mars ne contient rien de cela.

Tout ce qu'il dit en matière de dégrèvement, nous l'avons déjà reproduit; nous le rappelons:

Bien entendu, pour les fonds de commerce comme pour les propriété foncières, des abattements et des exonérations à la base seraient prévus.

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC A PARIS

Les groupes d'Action française maintiennent leurs cortèges, malgré l'interdiction officielle

On sait que le gouvernement a interdit toute manifestation le 10 mai, jour de la fête nationale de Jeanne d'Arc.

Mais les groupes d'Action française ont décidé de passer outre à l'interdiction officielle et d'organiser comme de coutume leurs cortèges:

Si nous nous soumettions à l'interdiction à la fois illégale et inique, dit leur appel, si nous ne maintenions pas formellement cette année le cortège traditionnelle de Jeanne d'Arc, nous ne le reverrions plus. Et nous verrions bien vite disparaître avec lui ce qui resterait de cette fête nationale dont le cortège a été le principe en même temps qu'il en était le plus bel ornement.

Nous attendons que tous les groupes de patriotes, imitant les « camarades de combat », relèvent avec nous le défi odieux qui est porté à leur droit et à leur patriotisme. Il s'agit pour eux non seulement de sauver l'existence de ce cortège et de la fête pour l'avenir, mais d'en sauvegarder aussi le caractère largement national en ne laissant pas la seule Action française risquer quelque chose pour la cause de Jeanne d'Arc.

Quant à nous, comme chaque année nous donnons rendez-vous à nos amis et à tous les patriotes parisiens pour le jour de la fête nationale: Dimanche prochain 10 mai, à 10 heures du matin, place Saint-Augustin, d'où le cortège traditionnel ira porter ses couronnes et ses gerbes de fleurs blanches aux statues de la sainte de la patrie.

BANQUET MACABRE

M. William E. Maller, de Minneapolis (Etats-Unis), avait invité un de ses amis à dîner. Celui-ci arriva en retard et, entrant dans la salle à manger, fut frappé de l'attitude insolite des convives. Il eut bientôt l'explication du fait: deux des convives étaient morts et un troisième agonisait. Il y avait sur la table une bouteille de whisky à moitié vide.

Une Roumaine tue son hôte pour lui voler sa fortune mais c'était son propre fils !

Bucarest, 6 mai. — Un drame des plus impressionnants vient de se dérouler dans une commune voisine de Constantza.

Un fils de pêcheurs, parti depuis l'âge de 9 ans en Amérique, était revenu après un séjour de dix-huit années, possesseur d'une certaine fortune. Pour surprendre ses parents, il se dit être un étranger qui avait connu leur fils et il montra une sacoche où il avait enfermé sa fortune.

On l'invita à manger, on lui offrit une chambre pour y passer la nuit. La mère, lorsque le voyageur fut couché, insista auprès de son mari pour qu'il le tuât, afin de s'emparer de l'argent; mais celui-ci refusa et quitta même la maison. Aussitôt son départ, la femme s'arma d'une hache et pénétra dans la chambre où dormait le jeune homme. Elle se jeta sur lui et lui fendit le crâne.

Entre temps, le père avait appris dans le village que cet étranger était son fils, et tout joyeux, il revenait à la maison, où sa femme l'accueillit en disant: « Je l'ai tué. »

Le père poussa un cri et s'abattit à terre. Il était devenu fou.

La mère, de son côté, prise de remords, voulait se suicider. On l'en empêcha et on la conduisit à la maison d'arrêt.

On a trouvé sur le cadavre 30.000 dollars.

L'impression causée par ce crime a été considérable dans tout le pays.

LE RETOUR DE M. TROTZKY

Moscou, 6 mai. — M. Trotzky arrivera jeudi à Moscou.

Un client nocturne dévalise un chauffeur de taxi à Alfortville

Paris, 6 mai. — La nuit, un chauffeur, M. Charles Bidaud, a été victime d'une agression. M. Bidaud, qui venait de prendre son travail à minuit, était hélé par un individu paraissant âgé de 20 à 25 ans, de visage rasé, vêtu d'un complet gris.

Le client lui demanda de le conduire quai Blanqui, à Alfortville. Arrivé vers le milieu du quai Blanqui, l'individu sortit un revolver et tira sur le chauffeur qui fut atteint au côté gauche de la tête. Le malfaiteur se jeta sur le chauffeur, le terrassa et, toujours sous la menace du revolver, se fit remettre deux portefeuilles: l'un, contenant tous les papiers de M. Charles Bidaud, l'autre, une somme de 15 francs. Il prit ensuite la fuite. On le recherche.

Il blasphème et tombe foudroyé !

On fait beaucoup de bruit autour de la mort de M. Georges Whale, président de l'Association de la presse rationaliste, survenue hier, au cours d'un banquet, dans des circonstances tragiques.

Parlant, à la fin du dîner donné par la presse rationaliste, M. George Whale attaqua assez vivement la religion. Il déclara ironiquement : « Attirons le plus grand nombre de nos concitoyens qui veulent s'enrôler dans les rangs de l'Eglise. Ils forment moins du septième de notre population et pourtant ils ont l'impudence de prétendre qu'ils forment l'élite nationale. Mangeons et buvons, car demain nous serons morts. »

En prononçant ces paroles, M. George Whale s'affaissa et mourut subitement.

Le plus grand carillon du monde

Il comporte cent trente-trois cloches et pèse cinquante tonnes

Londres, 6 mai. — On vient d'achever, dans une fonderie de cloches de Croydon, le carillon le plus important du monde entier. C'est une donation de J. D. Rockefeller junior à l'église baptiste de Park avenue, à New-York, en souvenir de sa mère. Le carillon se compose de cent trente-trois cloches et le bourdon pèse à lui seul plus de 9 tonnes. Le poids total est de 50 tonnes et celui des battants est à peu près le même.

Il a fallu construire un campanile spécial pour recevoir un pareil poids. Le carillonneur de la cathédrale de Malines, M. Denyn, est venu spécialement de Belgique pour donner un premier récital.

Une fois l'installation terminée à New-York, c'est un autre artiste belge, M. Anton Bress, de la cathédrale d'Anvers, qui remplira les fonctions de carillonneur.

Les déserteurs amnistiés ne toucheront pas de primes de démobilisation

Paris, 6 mai. — Le ministère des Pensions communique la note suivante:

Divers journaux ont reproduit une information d'après laquelle les déserteurs amnistiés toucheraient chacun 3,200 francs de primes de démobilisation et de pécule. Le Ministère des Pensions renouvelle le démenti déjà donné à cette information le 16 avril dernier. La loi d'amnistie n'a pu, en aucune façon, rouvrir aux déserteurs, le droit au paiement de ces primes.

L'antiquaire était un cambrioleur

Inculpé de onze vols dont le montant s'élève à deux millions il est arrêté

Bordeaux, 6 mai. — La brigade mobile vient de procéder à l'arrestation d'un jeune homme, Emmanuel Renaire, né le 9 février 1900, à Fontenay-le-Comte et demeurant à Royan.

Renaire, qui disait exercer la profession d'antiquaire était en réalité un audacieux cambrioleur qui opéra à Niort, à Fontenay-le-Comte, à Royan, et à Saint-Jean Dangely.

Renaire opérait seul, il déposait les objets volés soit à Royan, soit à Niort.

Le montant des vols atteint deux millions.

Au moment de son arrestation, Renaire s'apprêtait à livrer à Paris de nombreux meubles de style.

La plupart des objets volés ont été retrouvés.

Renaire, qui est l'auteur de onze cambriolages avoués et d'une tentative de cambriolage, fait l'objet d'un mandat d'amener du Parquet de Saint-Jean d'Angély. Il était en relations avec un antiquaire de Paris.

La mort mystérieuse du comte de Montefiore

Les résultats de l'autopsie

Paris, 6 mai. — Le directeur du laboratoire de coxicologie, M. Kohn Abrest, chargé par le juge d'instruction, M. Bacquart, de procéder à l'analyse des viscères prélevées sur le corps du comte Gérard de Montefiore, a fourni cet après-midi le résultat de ses recherches.

L'examen ne démontre nullement que la mort du jeune homme soit due à un empoisonnement.

L'examen va continuer avec MM. Kling, directeur du laboratoire municipal, et Gaucher, professeur à l'Ecole de pharmacie.

D'autre part, l'enquête de la police, dont le juge a en mains les résultats, confirme les déclarations faites par Mme Boux, amie du défunt.

LES LIVRAISONS EN NATURE

Paris, 6 mai. — Le 24 avril dernier, la commission des réparations approuvait le rapport et le règlement établis, pour la passation des commandes et l'exécution par l'Allemagne des livraisons en nature faites en exécution du plan Dawes, par le comité spécial germano-allié qu'avait institué l'annexe II de l'accord de Londres et que présidait l'arbitre suédois M. Marc Wallenberg. De son côté, le gouvernement allemand donnait son adhésion à ce règlement, qui devait entrer en vigueur le 1er mai.

Or, le gouvernement de Berlin vient de faire des objections à la partie du règlement qui vise l'établissement des traites pour le payement des prestations en nature. Le comité spécial, tenant compte de ces objections, va apporter certaines modifications au règlement dont la publication est, de ce fait, retardée de quelques jours.

Les Soviets ne plaisantent pas avec l'instruction militaire

Moscou, 6 mai. — L'organisation de l'armée rouge prévoit, pour les jeunes conscrits, un certain délai de préparation militaire avant leur incorporation. Le fait suivant donnera une idée de la rigueur avec laquelle cette préparation est réglementée. Hier ont été jugés, dans la grande salle du Soviet de la garnison de Moscou, devant un public nombreux de futures recrues, trois jeunes ouvriers accusés d'avoir manqué pendant six semaines, les séances de préparation militaire. Les inculpés ayant reconnu les faits et n'ayant pu en donner d'excuse valable, ont été condamnés à un mois et demi de travaux forcés et dix roubles d'amende, avec rétrogradation provisoire d'un rang dans l'échelle des traitements de leur syndicat.

LE DRAME de Lannion

La comtesse de Kerninon devant les assises des Côtes-du-Nord

Ce fut une tragique destinée que celle de Jean-Baptiste-François-Eugène-Roger Le Roux, comte de Kerninon!...

Nulle pourtant ne semblait devoir être plus belle.

Tragique destinée, que devait tisser la faiblesse d'un cœur à la fois trop généreux et trop mal armé pour la vie.

Vers l'année 1899, Roger de Kerninon était engagé volontaire dans un régiment d'Afrique, à Bône. C'était un superbe cavalier au cœur ardent, à la jeunesse enthousiaste, dont la vie s'écoulait un peu impatiente en cet exil lointain.

Ainsi rencontra-t-il un jour celle dont le sourire devait lui être fatal.

Née de parents miséreux, veuve d'un ouvrier cordonnier dont, avec son petit Elie, elle avait dû fuir les brutalités et l'ivrognerie, Louise-Suzanne Theolas traînait une vie lamentable sur les planches des cafés-concerts. Mais elle était jeune, elle était jolie. Roger de Kerninon était seul. Bientôt il s'éprit pour elle d'une passion si folle que non seulement il l'emmena en France, l'installa à Brest avec son fils et ses parents, mais au bout de trois ans, en dépit des supplications des siens, de l'indignation de toute la vieille et fière noblesse bretonne, lui donna son nom, son titre, sa fortune.

Dès lors, ce fut peu à peu le calvaire.

Impérieuse, autoritaire, non seulement sa femme imposait sa constante volonté, mais elle en avait fait son esclave, au point, diront les témoins, qu'elle comptait sou par sou l'argent qu'elle lui donnait, fouillant jusque dans ses poches pour surveiller ses plus menues dépenses.

Cependant l'accusation dira aussi qu'elle aimait la vie agitée des villes et les émotions violentes du jeu, perdant à Monte-Carlo des sommes importantes. Ainsi, de 1902 à 1914, le comte dut-il vendre pour 229.000 fr. de biens et 35.000 francs d'arbres... Ce n'était pas assez. Un jour, elle exigea la vente du château familial. Le comte essaya bien de résister. Il était trop faible! Et c'est en pleurant qu'il dut signer l'acte de vente. Pour une misère, 246.000 francs, l'ancestral manoir passa dans les mains de marchands de fonds.

Cependant, de son côté, le comte, las de cette vie atroce, n'était point, dit-on, sans chercher quelque consolation extraconjugale. Et c'est ainsi qu'un jour sa femme apprit que, depuis trois ans, non seulement il avait une amie, Mlle Bernardine Nedelec, une jeune Bretonne, qui paraît l'avoir sincèrement aimé, mais encore qu'il avait pour elle emprunté 114.000 francs.

Est-ce cela qui déclencha le drame?

Mystère. Toujours est-il que le 21 août, dans la chambre qu'ils occupaient dans le pavillon de Me Fleury, le fils du premier lit de la comtesse, devenu notaire à Lannion, des coups de feu retentissaient brusquement, et, une main trouée, le visage ensanglanté et percé d'une balle, le malheureux comte se précipitait hors la chambre.

Transporté à la clinique du docteur Aurégan, les blessures ne furent point jugées mortelles. Toutefois, il fallut extraire la balle logée dans le maxillaire; un œdème pulmonaire se déclara sous l'influence du chloroforme et, brusquement, le malheureux mourait.

Le comte avait succombé à une affection pulmonaire, la blessure avait été mise sur le compte d'un accident; les obsèques furent pieusement célébrées au petit cimetière de Ploulech, ancien fief des comtes de Kerninon; la vie de la petite cité de Lannion, un instant troublée, reprenait son cours normal, quand brusquement ce fut un coup de théâtre: les parentes du comte, Mlle de Villeneuve et la comtesse de Saint-Pierre, portaient plainte et, quarante-huit heures après, dans le cabinet même de M. Truchelut, juge d'instruction, la comtesse de Kerninon était écrouée comme meurtrière de son mari.

La parole est maintenant aux jurés à qui cette affaire sera soumise vendredi.

DERNIÈRE HEURE

Les opérations des groupes français sur le front Nord du Maroc

Rabat, 6 mai. — *A l'Ouest*, le groupe du général Colombat a effectué une reconnaissance dans le massif du Bibane.

Il a trouvé cette position fortement organisée et les lisières du village et du bois solidement fortifiées, avec des lignes de tranchées successives et étagées. Il est rentré au bivouac sans avoir livré combat.

La situation dans ce secteur est stationnaire.

Au Centre, le groupe Freydenberg s'est porté sur les hauteurs de la région de Taounat, qu'il a enlevées après un violent combat, au cours duquel il a brillamment repoussé de violentes contre-attaques.

L'ennemi avait mis en ligne plusieurs milliers d'hommes des tribus limitrophes de notre ligne, soutenus par d'importants contingents réguliers riffains.

La position de Taounat est ainsi dégagée.

De nombreux cadavres ennemis sont restés sur le terrain. Nous avons fait des prisonniers. Ce combat a produit une forte impression sur la bande riffaine, dont les pertes sont considérables.

Le groupement a rayonné, toute la journée, chez les tribus avoisinant Taounat. Dans la haute vallée du Lèbe, des groupes de partisans ont refoulé vers le Nord des infiltrations ennemies.

A l'Est, aucune réaction n'a été tentée par l'ennemi dans le secteur du groupement Cambray.

La conférence de la Petite-Entente

Bucarest, 6 mai. — Voici le programme officiel de la conférence de la Petite-Entente qui se réunira à Bucarest les 9, 10 et 11 mai:

1° Echange de vues sur la politique générale; 2° rapports des membres de la Petite-Entente avec la Hongrie (budget, désarmement); 3° rapports des membres de la Petite-Entente avec les Etats voisins; 4° questions spéciales (Roumanie et Tchécoslovaquie, Roumanie et Yougoslavie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie).

A GENÈVE

Un discours de M. Paul-Boncour à la Conférence pour le contrôle des armes de guerre

Genève, 6 mai. — Au début de la séance de cet après-midi, M. Paul Boncour, délégué de la France, a pris la parole devant la Conférence internationale pour le contrôle du commerce des armes et des munitions de guerre.

M. Boncour a commencé par apporter le salut de la République française à toutes les nations représentées à la Conférence. Il a ensuite entrepris de définir avec exactitude la tâche de la Conférence; il a relié le problème du commerce des armes à celui de la sécurité générale.

L'objet de la Conférence, a-t-il dit, n'est pas d'empêcher le commerce des armes, pareil objet dans l'état d'insécurité présente du monde, serait impossible. Il s'agit d'organiser la publicité du commerce des armes. Il s'agit de transposer le commerce des armes et du matériel de guerre du droit privé dans le droit public. Nous voulons empêcher les armements clandestins et rendre les Etats eux-mêmes responsables des fournitures d'armes faites à d'autres Etats; le tout est de trouver la formule qui traduira dans les faits, notre noble ambition.

Selon M. Paul Boncour, une convention sur le commerce des armes doit être complétée par une autre convention sur la fabrication des armes.

Le représentant de la France a longuement insisté sur la nécessité de ces deux contrôles.

Et M. Paul Boncour de conclure:

La réduction des armements n'est pas une simple opération de l'esprit: depuis la guerre, nous en poursuivons la réalisation, et il n'est aucune des décisions prises à Genève qui n'ait tendu à ce but. Un moment, on a cru pouvoir atteindre ce but par une limitation concertée et volontaire des armements, et puis l'on s'est aperçu que la sécurité ne dépend pas de la mathématique. Alors, on s'est orienté vers les pactes: projets d'assistance mutuelle, protocole de Genève, qui n'étaient que des ébauches de mise en œuvre du pacte général de la S.D.N.

Rallié le présent au passé, acceptant toute suggestion, dit-il, sans amertume pour les objections qui nous sont faites, nous demeurerons fidèles à notre idéal, qui est l'organisation internationale de la sécurité sans laquelle toutes les solutions partielles de problèmes secondaires seraient inopérantes et tous nos efforts vains.

Par les applaudissements qui ont accueilli ce discours et par les félicitations nombreuses que son auteur a reçues, on a pu constater que le délégué de la France avait traduit avec autant de fidélité que d'éloquence, le sentiment quasi-unanime de la Conférence au regard des problèmes qui s'offrent à ses délibérations.

LES AUTRES COMMUNICATIONS

Après le discours de M. Paul-Boncour, le professeur Dupriez, délégué de la Belgique, a demandé que la liberté du commerce et du transit parfaitement licites des armes de sport et de défense personnelle soient assurés.

Le premier délégué de l'Allemagne, M. D'Eckhardt, a déclaré que la délégation allemande se félicite de l'accueil sympathique qui lui a été réservé et veut collaborer à l'œuvre importante qui fait l'objet des débats de la Conférence.

Les propositions du bureau ont été adoptées.

La commission générale se réunira demain à 10 h. 30 et la commission technique à 3 h. 30 de l'après-midi.

LE SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 10 MAI

Un appel du Parti républicain démocratique et social

Paris, 6 mai. — Le Comité directeur du Parti républicain démocratique et social s'est réuni sous la présidence de M. Ratier, vice-président du Sénat, président du Parti.

L'assemblée a examiné la situation au sujet des élections municipales pour le deuxième tour de scrutin. Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Ratier, Paul Reynaud, P. Flandin, Taillan, Puech, Lafarce, Maurice Quentin, Louis Klotz, Mamelet, l'assemblée a voté à l'unanimité la motion suivante:

Le Parti républicain démocratique et social, constatant qu'il résulte d'un premier examen des résultats du scrutin de dimanche, que le Cartel a perdu dans les villes plus de 15 0/0 des voix qu'il avait obtenues le 11 mai; que ce recul est la preuve que les yeux commencent à s'ouvrir devant les périls que sa politique fait courir au pays; qu'au surplus, dans les communes rurales, un grand nombre de municipalités cartellistes ont été battues; que ces résultats du premier tour permettent de prévoir avec certitude l'aggravation des pertes du Cartel, dimanche prochain : fait appel aux républicains pour continuer dans le pays la campagne entreprise contre une politique que les faits ont déjà désavouée.

Les espérances du Parti radical et radical-socialiste

Paris, 6 mai. — Le bureau du Comité exécutif radical et radical-socialiste, a voté un ordre du jour par lequel il se réjouit des résultats du scrutin du 3 mai 1925 et affirme la nécessité de maintenir et de réaliser au second tour, par une application stricte de la discipline républicaine, le Cartel des gauches tel qu'il a été défini par les congrès du parti et réalisé au Parlement.

Les négociations franco-russes

Paris, 6 mai. — D'après certaines informations, les experts financiers français et russes seraient sur le point de se mettre officiellement d'accord au sujet de l'évaluation du montant de la dette contractée par le gouvernement tsariste vis-à-vis des porteurs français. Un document constatant cet accord serait prochainement signé par les représentants des gouvernements français et russe.

La fête de Jeanne d'Arc à Paris

Paris, 6 mai. — La Ligue des Patriotes communique une note dans laquelle elle exprime ses regrets de l'interdiction de tout cortège, dimanche prochain, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, et déclare renoncer donc, dans un profond sentiment de tristesse, à former dimanche prochain son cortège traditionnel en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Mal elle se réserve d'envoyer des délégations déposer, en son nom, au pied de la sainte de la Patrie, sous forme de palme ou de couronne, l'hommage de sa piété, de son respect et de son éternelle gratitude.

Les obsèques de Clément Ader

Muret, 6 mai. — Ce matin ont eu lieu aux frais de l'Etat, les obsèques de Clément Ader, le père de l'Aviation, au milieu d'une foule considérable.

M. Laurent-Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'Aéronautique, représentait le Gouvernement, entouré du comte de la Vaulx, président de l'Aéro-Club de France, et de M. Second, préfet de la Haute-Garonne.

Un imposant cortège suivait le cercueil qui disparaissait sous les couronnes et les gerbes de fleurs.

Des avions du centre de Toulouse, volant très bas, laissaient tomber des bouquets de fleurs sur le cercueil.

Après la cérémonie religieuse, célébrée en grande pompe en l'église de Muret, le cortège s'est rendu au cimetière, où devant le caveau, des discours ont été prononcés.

A LA COMMISSION DES REPARATIONS

Paris, 6 mai. — Hier mardi 5 mai, à 15 h. 30, il a été procédé à la Commission des réparations, à la signature du règlement financier des prestations visées aux articles 8 à 12 et de l'arrangement du 28 juin 1919 concernant l'occupation militaire des territoires rhénans.

Ce règlement a été élaboré en exécution d'une décision de la Conférence des Ambassadeurs, du 1er novembre 1924, par un comité paritaire composé de représentants britanniques français, italiens et allemands.

LES ATTENTATS COMMUNISTES A PARIS

Paris, 6 mai. — M. Barnaud, juge d'instruction, après avoir entendu quelques témoins, cet après-midi, a suspendu son interrogatoire pour se rendre auprès du Procureur de la République, M. Prouharam, avec lequel il a eu un long entretien, puis ensuite avec le Procureur général, M. Scherdlin.

A la fin de la journée, la nouvelle circulait que de nouvelles perquisitions avaient été ordonnées au domicile de trois communistes notoires.

La femme Gaillard accusée de vol au bureau de poste d'Orsay est acquittée

Versailles, 6 mai. — La femme Gaillard qui comparaissait devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise pour accusation de vol de billets de banque et de valeurs au bureau de poste d'Orsay, après une courte délibération du jury, a été acquittée.

Une grave explosion dans un pensionnat dijonnais

LA DIRECTRICE TUÉE

Dijon, 6 mai. — Une terrible explosion s'est produite ce matin à 8 heures, dans une pension de jeunes filles à Dijon.

La chaudière du chauffe-bains a été réduite en miettes.

Mlle Berthe Biron, 45 ans, directrice de la pension, a été tuée par un éclat de bois qui l'a atteinte au front.

Les dégâts sont importants.

UNE AFFAIRE DE TRAHISON EN ALLEMAGNE

Berlin, 6 mai. — Une douzaine de sujets allemands et polonais ont été arrêtés à Breslau, sous l'inculpation de trahison et de divulgation de documents militaires.

COURTES DÉPÊCHES

— **La gendarmerie de Bezons** a procédé à l'arrestation de la femme Maria Laméger, âgée de 45 ans, domiciliée à Bezons, 6, rue Francisco-Ferrer, qui avait étranglé son mari.

— **Le raid aérien Rome-Buenos-Ayres**, auquel doit prendre part d'Annunzio, est ajourné. Cet ajournement a pour but d'étudier la réalisation d'un projet d'une envergure plus grande et une préparation technique plus complète.

— **Le prince George de Serbie**, conformément à la décision prise touchant son isolement, est arrivé dans son domaine de Belve. Il est accompagné du Dr Poimirovitch, qui veillera sur sa personne.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

UN GRAND GALA A BRUXELLES. — Il y avait énormément de monde à la soirée organisée par le National Boxing-Club, au Théâtre de Varia, à Bruxelles. Résultats techniques :

Combats en 10 rounds de 3 minutes. — Lammens vainqueur de Verhaegen, par abandon au 5e round; — Tans (Bruxelles) vainqueur de Cordan (Marocain), aux points; — Vally (Liége) vainqueur de Hasan (Marocain), par knock-out au 7e round; — Sellier (Champion de Belgique et d'Europe) vainqueur de Youyou, par abandon au 6e round.

WATER-POLO

LES ENFANTS DE NEPTUNE A BRUXELLES. — Ainsi que nous l'avons annoncé, le match entre les Enfants de Neptune de Tourcoing et le C.N. de Bruxelles aura lieu samedi soir, à 20 h., aux Bains St-Sauveur, à Bruxelles.

FOOTBALL-ASSOCIATION

GRAND MATCH MILITAIRE A BRUXELLES. — Samedi, 9 mai, à 18 h., sur le terrain du Royal Daring-Club de Bruxelles, grand match entre l'équipe nationale militaire belge, gagnante du tournoi international, et les joueurs internationaux belges ayant fait partie de l'armée des campagnes pendant la guerre 1914-1918.

Ce match est joué au bénéfice du monument à élever aux soldats du 2e de Ligne, morts pour la Patrie.

HIPPISME

LES COURSES A DILBEEK du mercredi 6 mai

Prix Heristal (3.000 fr., 2.400 m.). — 1. Sang Soud (Desmedt); 2. Quonian, 3. Riviera. — Non placés: Frangin. — Pari mutuel: Pes., 23.00, 7.50, 8.00; pel., 34.50, 10.00, 9.00.

Prix St-Cotera (2.500 fr., 1.000 m.). — 1. Lavel (Buelens); 2. Miss Eddy; 3. Cleeter. — Non placés: Francheur, Moïse. — Pari Mutuel: Pes., 33.50, 26.50, 17.50; pel., 188.50, 47.00, 35.00.

Prix Hoste (2.300 fr., 2.300 m.). — 1. Oz du Rhin (Devreese); 2. Patriote, 3. Hulchester. — Non placés: Gymer, Alvernine, Kroumir, Rameneur, Seudard, Moldy. — Pari mutuel: Pes., 37.00, 11.50, 9.00, 7.50; pel., 41.50, 14.00, 9.00, 10.50.

Grand Prix de la Société Sportive du demi-jour (10.000 fr., 2.400 m.). — 1. Elevator (Naert); 2. Edna, 3. Escadrille. — Non placés. Espérance, Eclair, Echappée, Entresse. — Par mutuel: Pes., 13.00, 6.00, 6.00; pel., 38.50, 7.00, 10.00, 6.00.

Prix Bango (2.500 fr., 2.600 m.). — 1. Loreux (St-Guisser); 2. Cartabelle, 3. Zulte. — Non placés: Dromans, Oldgin. — Pari mutuel: Pes.,